

[Texte]

capital should then be replaced by the federal government.

If the salt codfish corporation signed a contract with different processing differentials then some could artificially be squeezed out, or the more profitable subagents might buy out the not-so-rich agents. Consequently competition is severely reduced. The board in the end might find it in the hands of one or two subagents and therefore be at their mercy. Should too high a price be offered to inefficient operators there is a tendency that the whole industry would suffer. It could drag prices being paid to fishermen down because his profits or returns might support an uneconomic enterprise.

The time is fast approaching where a good fisherman must be protected by the state in poor fishing seasons. Witness the Labrador fishermen this year. For many years this fisherman had good years and this year the catch was completely a failure. Good fishermen should not have to accept a degrading position of having to accept public welfare at reduced level to his normal income. Merchants and fishermen should contribute to a system which is now needed—and maybe federal government participation is also needed too.

At the start of the fishing season a fisherman should be guaranteed at shipment date that he will at least receive 90 per cent or more of the announced price rather than wait four or five months for the balance. The economic conditions are such that they, the fishermen, must receive full payment in order to support their families. In many areas now fishermen sell the fish one day and receive payment the following day. His economic conditions dictate that this be the case and I plead sincerely that this matter, in particular, receive special consideration.

Might I sum up the whole brief and state briefly how I feel on two particular points.

What this brief means, generally speaking, is that if the Act goes through now, unamended, it could bankrupt the fishermen—and it will bankrupt the merchants too. Now how, if it goes through, will it bankrupt the fishermen first? There is no suggestion that when the saltfish board is set up things will be different than they are under the Freshwater Fish Marketing Act. When a fisherman ships off his fish he might only receive 70 or 60 per cent of the payment value of the fish. Now let us relate this to actual circumstances that happen in the saltfish industry. Let us

[Interprétation]

lequel devra alors être remplacé par le gouvernement fédéral.

Si l'Office de la morue salée signait un contrat avec des exploitants utilisant des moyens de transformation différents, il pourrait se produire une élimination artificielle, ou bien les sous-mandataires les plus habiles pourraient acheter le poisson des sous-mandataires moins riches. La concurrence est ainsi réduite de beaucoup. Le Conseil pourrait la retrouver entre les mains d'un ou deux sous-mandataires et ainsi être à leur merci. Si l'on offrait un prix trop élevé aux exploitants inefficaces, toute l'industrie en souffrirait. On diminuerait les prix versés aux pêcheurs parce que leurs bénéfices supporteraient une entreprise non rentable.

Bientôt, l'État devra protéger un bon pêcheur pendant les mauvaises saisons de pêche. Prenez l'exemple des pêcheurs du Labrador cette année. Pendant longtemps, les pêcheurs ont connu des années fructueuses, mais cette année a été une faillite totale. Les bons pêcheurs ne devraient pas être obligés de subir l'humiliation de devoir accepter l'assistance sociale à un niveau inférieur à leur revenu normal. Les commerçants et les pêcheurs devraient contribuer à un régime qui est maintenant nécessaire, et la participation du gouvernement fédéral sera peut-être aussi de mise.

Au début de la campagne de pêche, un pêcheur devrait être assuré, à la date de l'expédition, de recevoir au moins 90 p. 100 du prix annoncé, plutôt que d'être obligé d'attendre le solde pendant quatre ou cinq mois. La situation financière des pêcheurs est telle qu'ils doivent recevoir le plein montant pour pouvoir faire vivre leurs familles. Dans beaucoup de régions, les pêcheurs vendent leur poisson un jour et sont payés le lendemain. Leur situation économique exige qu'ils soient traités ainsi, et je demande sincèrement que l'on accorde à cette question une attention toute spéciale.

Puis-je résumer tout le mémoire et exposer brièvement ce que je pense de deux facteurs en particulier.

En règle générale j'ai essayé de vous expliquer que l'adoption du projet de loi sous sa forme actuelle entraînerait peut-être la faillite des pêcheurs et des commerçants. Comment les pêcheurs seront-ils les premiers à faire faillite? Je ne vois pas comment, lorsque le Conseil du poisson salé sera créé, les choses seront différentes de ce qu'elles sont actuellement en vertu de la Loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce. Lorsqu'un pêcheur expédie son poisson, il peut ne recevoir que 70 ou 60 p. 100 de la valeur marchande de son produit. Établissons le rapport